

Les inondations sont les catastrophes naturelles les plus fréquentes et les plus coûteuses à l'échelle mondiale. Au Canada au cours de la dernière décennie (2011-2020), 36 inondations ont causé des dommages assurés d'une valeur de plus de sept milliards de dollars. Le coût annuel moyen des inondations pour les assureurs au cours de la décennie était de 640 millions de dollars.¹

Pour vous aider à **cerner**
et à **gérer les risques**

Savez-vous quoi faire en cas d'inondation?

Le changement climatique, avec ses précipitations et ses changements de températures potentiellement extrêmes, peut entraîner des risques graves d'inondation dans pratiquement toutes les saisons, et dans pratiquement toutes les régions du Canada.

Évidemment, il existe plusieurs facteurs variables. La quantité de neige accumulée et le niveau de gel du sol, la vitesse à laquelle les températures augmentent, la possibilité de pluie abondante en plus de la neige, la vulnérabilité des régions côtières, la capacité de nos infrastructures d'eau et d'égout – tous ces facteurs, entre autres, sont ceux qui détermineront notre expérience.

En ce qui a trait à l'eau, il vaut mieux se préparer pour le pire scénario. Les dommages causés par les eaux de crue peuvent être dévastateurs et tragiques. En fait, le rétablissement d'une propriété

et d'une communauté peut prendre beaucoup plus de temps et coûter beaucoup plus cher que les gens peuvent imaginer.

Afin de gérer les risques et de minimiser les pertes, les organismes doivent se préparer. Ils doivent donc créer des plans complets et clairement définis pour le rétablissement après une catastrophe, pour la continuité des activités et pour les communications en situation de crise.

Avant une inondation, mesures proactives

PROCOTILES

Restez au courant des alertes et des avertissements municipaux et régionaux en matière d'inondation.

- Considérez installer des applications d'alerte météo sur votre appareil mobile. Le gouvernement du Canada offre une application gratuite d'alerte météo intitulée « MétéoCan ». Vous pouvez également consulter les alertes météo publiques pour obtenir des renseignements à jour.
- Vérifiez votre police d'assurance – édifice et contenu – pour confirmer que vous avez la protection nécessaire en cas d'inondation et que les valeurs déclarées ont été révisées et mises à jour.
- Préparez une liste de contact et déterminez avec qui vous devez communiquer, pour quelle raison et à quel moment.

INSPECTION

- Préparez-vous à couper le courant électrique à l'équipement et aux appareils non essentiels. Marquez clairement les interrupteurs appropriés.
- Coupez l'alimentation en gaz et en eau. Installez des étiquettes sur les robinets d'arrêt appropriés.
- Si vous ne savez pas comment couper un service en toute sécurité, communiquez avec votre fournisseur de services.
- Déplacez l'équipement électronique, les documents importants et les objets de valeur à un endroit sûr et au sec, comme à un étage supérieur.



- Assurez-vous que les coordonnées sont à jour et que toutes les personnes qui font partie de la liste de contact en ont un exemplaire et connaissent leurs responsabilités individuelles.

- Fixez solidement les objets dont la structure n'est pas stable.
- Assurez-vous que vos données informatiques sont sauvegardées régulièrement.
- Assurez-vous que les matières dangereuses sont protégées et bien entreposées.
- Inspectez les fenêtres du sous-sol et les portes au niveau du sol. Scellez les ouvertures autour des portes et fenêtres à l'aide d'un matériel d'étanchéité.

Pendant une inondation

- Restez au courant des mises à jour et des avertissements municipaux et régionaux en matière d'inondation, par exemple les régions touchées et les fermetures de routes.
- Restez au courant des alertes d'urgence municipales et provinciales pour connaître les plans d'évacuation.



Après une inondation

Une fois les eaux de crue retirées, les mesures suivantes vous aideront à réduire les dommages supplémentaires :

- Assurez-vous qu'il est sécuritaire d'entrer sur vos lieux. Faites attention aux dangers cachés dans les eaux de crue, par exemple des objets tranchants, des plaques d'égout soulevées et des matières polluantes.
- Portez des vêtements imperméables, soit des gants, des bottes et un masque, lorsque vous nettoyez après une inondation.
- Si le courant électrique n'a pas déjà été coupé à la prise principale, demandez à un électricien qualifié de le faire. Ne touchez aucune source d'électricité lorsque vous vous tenez debout dans les eaux de crue.
- Si vous utilisez une pompe ou une génératrice pour nettoyer l'eau, installez la génératrice à l'extérieur. Pour réduire le risque de dommages structurels, pompez l'eau uniquement lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur est inférieur au niveau de l'eau à l'intérieur.
- Utilisez une pelle pour enlever la boue des deux côtés d'un mur, de façon égale, afin de réduire la possibilité d'une accumulation de pression et des dommages structurels.
- Si vous laissez les lieux sécher de façon naturelle, gardez toutes les portes et les fenêtres ouvertes

dans la mesure du possible. Si vous utilisez des déshumidificateurs, fermez les portes et les fenêtres.

- Si votre propriété a subi des dommages, communiquez avec votre courtier, qui avisera votre assureur en votre nom.

Afin de pouvoir gérer les situations météorologiques inhabituelles, les organismes doivent s'éduquer au sujet de la météo et agir de façon proactive.

Les spécialistes du contrôle des risques d'Ecclesiastical sont prêts à travailler avec vous pour vous aider et aider votre communauté à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des inondations afin de vous préparer davantage en cas de phénomène météorologique violent.

Référence

¹Source : Assurances de dommages au Canada (BAC), PSC, CatIQ, Swiss Re, Munich Re et Deloitte, valeurs en \$ CAN de 2021, sinistres et frais de règlement des sinistres

À PROPOS D'ECCLIASTICAL INSURANCE

Ecclesiastical Insurance Office plc est une compagnie d'assurance commerciale spécialisée. Nous sommes vivement engagés à protéger les besoins des organismes qui enrichissent la vie des autres, à préserver l'histoire, les cultures et les communautés distinctes du Canada, et à appuyer les initiatives qui contribuent à améliorer la vie des gens dans le besoin.

Ces conseils ou renseignements sont offerts de bonne foi et sont basés sur notre compréhension des lois et des pratiques actuelles. Ecclesiastical Insurance Office plc et ses filiales n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission qui pourrait entraîner des blessures, des pertes ou des dommages, y compris toute perte indirecte ou financière. Il incombe à la personne assurée ou à toute autre personne de faire en sorte qu'elle s'acquitte de ses obligations imposées par la loi, et toute interprétation ou mise en œuvre des conseils ci-dessus est effectuée à la discrétion exclusive de la personne assurée ou de toute autre partie qui lit cette note.


ecclesiastical

Fier membre du BENEFAC T GROUP 

ecclesiastical.ca | [@EIOCanada](https://twitter.com/EIOCanada)

